

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5078 - Mardi 10 Mars 2026 - Prix : 200 Fc

GRÈVE ILLIMITÉE AU CHN EL-MAAROUF :

Les contractuels réclament une revalorisation de salaire



Contractuels en grève au CHN Elmaarouf.

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iraledjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m² - 49€/m²

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m² - 60€/m²

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l océan.
-> 1.200m² - 49€/m² / -> 2.492m² - 49€/m²

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m² - 49€/m²

Contact whatsapp : +269 333 21 02

20 Ramadan 1447
Prières aux heures officielles
Du 06au 10 Mars 2026

Lever du soleil:

06h 10mn

Coucher du soleil:

18h 27mn

Fajr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 22mn

Ansr : 15h 42mn

Maghrib: 18h 30mn

Incha: 19h 44mn



INTERVIEW :

Djoumoi Ahmed plaide pour une citoyenneté active



Djoumoi Ahmed, candidat aux municipales à Nice.

À l'approche des élections municipales prévues les 15 et 22 mars à Nice, Djoumoi Ahmed, engagé sur la liste « Unis pour Nice » conduite par Juliette Chesnel-Le Roux, revient sur son parcours politique et les motivations de sa candidature. Ancien candidat aux municipales de 2020 et militant de longue date, il évoque dans cette interview accordée à La Gazette Des Comores, la place de la participation citoyenne, notamment celle de la communauté comorienne, dans la vie politique locale. Il appelle également les habitants à s'engager davantage dans la construction de l'avenir de leur ville.

Question : Ce n'est pas votre première candidature aux municipales. Vous aviez déjà été candidat en 2020 sous les couleurs du Parti socialiste. Qu'est-ce que cette première expérience vous a appris et en quoi influence-t-elle votre engagement aujourd'hui ?

Djoumoi Ahmed : Avant de répondre à votre question, permettez-moi de vous remercier pour cette occasion de m'exprimer dans votre journal. En effet, ce n'est pas ma première candidature aux élections municipales. En 2020, j'ai eu l'honneur de me présenter sous les couleurs du Parti socialiste. Cette expérience a été déterminante, à la fois sur le plan humain et politique. Elle m'a appris l'importance

du terrain : une campagne électorale se construit au contact direct avec les habitants, en écoutant leurs préoccupations et en comprenant leurs difficultés quotidiennes, qu'il s'agisse du logement, du pouvoir d'achat, des transports ou de la sécurité. Elle m'a également permis de mesurer les attentes fortes de nos concitoyens envers leurs élus : être présents, transparents, engagés et surtout efficaces. Cette expérience m'a appris l'humilité, le sens de l'écoute et la nécessité de travailler collectivement. Aujourd'hui, mon engagement s'inscrit dans la continuité de cette première expérience, mais avec davantage de maturité, d'expérience et de détermination pour défendre une ville plus juste, plus solidaire et plus inclusive.

Question : Cette année, vous vous présentez aux côtés de l'Union de la gauche, conduite par Juliette Chesnel-Le Roux. Pourquoi avoir fait le choix de rejoindre cette liste et qu'apporte-t-elle de différent selon vous ?

D A : Cette année, je me présente aux côtés de l'Union de la gauche « Unis pour Nice », qui regroupe les écologistes, le Parti communiste, le Parti socialiste ainsi que des citoyens engagés, autour de la candidature de Juliette Chesnel-Le Roux. J'ai fait ce choix parce que je crois profondément à la force du rassemblement. Cette union constitue une véritable

richesse : elle permet de réunir des sensibilités différentes mais complémentaires autour d'un socle commun de valeurs, notamment la justice sociale, la transition écologique, la solidarité et la défense des services publics. Pour moi, cette dynamique représente une alternative crédible et ambitieuse pour les Niçoises et les Niçois.

Question : Votre engagement politique remonte à vos années lycée, avec un militantisme dès 2002, puis à l'UNEF à Aix-Marseille, avant votre implication au Parti socialiste et aujourd'hui au sein de la section Nice Rive gauche. Comment ce parcours a-t-il façonné votre vision de l'action publique ?

D A : Mon engagement politique est né dans un contexte historique particulier. Au lycée, au lendemain des accords de Fomboni de 2001, qui visaient à sortir les Comores de la crise séparatiste, j'ai commencé à m'intéresser activement à la vie politique. En 2002, j'ai milité au sein du parti CRC lors des élections qui ont conduit à la victoire d'Azali. Cette période a été fondatrice pour moi, car j'y ai découvert la force du débat démocratique mais aussi la fragilité des équilibres politiques. Lorsque je suis arrivé en France, j'ai poursuivi mon engagement en adhérant en 2003 à l'UNEF à l'Université d'Aix-Marseille. Ce militantisme étudiant m'a permis d'approfondir les questions d'égalité des chances et de justice sociale. Mon engagement au sein du Parti socialiste s'est ensuite imposé comme une continuité naturelle. Ce parcours a façonné ma vision de l'action publique autour de trois piliers : la fidélité aux convictions, l'ancrage dans les réalités sociales et la recherche permanente du progrès collectif.

4. Vous évoquez souvent la nécessité pour les Comoriens de s'impliquer davantage dans la vie politique locale. Pourquoi, selon vous, cette implication reste-t-elle insuffisante aujourd'hui à Nice ?

D A : À Nice, la communauté comorienne est l'une des plus importantes de la ville. Pourtant, malgré cette présence forte, sa représentation dans les sphères décisionnelles reste très limitée. Trop souvent, cette communauté est sollicitée uniquement en période électorale, puis oubliée une fois les élections passées.

Pourtant, nous comptons de nombreuses femmes et hommes compétents, diplômés et engagés dans la vie associative et économique. Il est temps de passer du statut de spectateurs à celui d'ac-

teurs. Cela signifie s'engager dans les partis, participer aux conseils de quartier ou encore se porter candidats. Il ne s'agit pas d'une revendication communautaire, mais d'un appel à une citoyenneté active et responsable.

Question : Quels sont, d'après vous, les principaux obstacles qui freinent l'accès des Comoriens aux postes à responsabilité et à l'administration locale ?

D A : Plusieurs obstacles existent. Le premier est le clientélisme, qui fait parfois primer les réseaux personnels sur les compétences et le mérite. Ensuite, il y a un manque de coordination entre les différentes structures associatives de la communauté comorienne, ce qui limite la capacité à porter des candidatures fortes. Enfin, certaines personnes instrumentalisent la communauté à des fins personnelles, ce qui entretient la méfiance et décourage l'engagement.

Question : Pensez-vous que le manque d'engagement politique de la communauté explique en partie cette situation, ou les causes sont-elles plus structurelles ?

D A : Le manque d'engagement peut jouer un rôle, mais il serait réducteur d'expliquer la situation uniquement par cela. Les causes sont aussi structurelles. Il existe un déficit d'organisation collective et un manque de coordination entre les associations. Pour peser réellement dans le débat public, il est nécessaire de construire une stratégie commune et de dialoguer efficacement avec les institutions.

Question : Concrètement, comment comptez-vous encourager les Comoriens de Nice à s'investir davantage dans la vie citoyenne et politique ?

D A : Cette sensibilisation doit se faire autour de trois axes : la proximité, la pédagogie et la représentation. Il faut organiser des rencontres avec les associations pour expliquer le fonctionnement des institutions locales et le rôle du conseil municipal. Il faut également sensibiliser les jeunes et les nouveaux arrivants à leurs droits et devoirs civiques. Enfin, il est essentiel d'encourager les talents issus de la communauté à intégrer les conseils de quartier, les associations de parents d'élèves ou même à se présenter aux élections.

Question : Au-delà de la communauté comorienne, quel message souhaitez-vous adresser à l'ensemble des Niçois sur l'importance de la participation citoyenne ?

D A : La participation citoyenne n'est pas un principe abstrait. C'est un levier concret pour faire évoluer la société. Voter, participer aux réunions publiques, proposer des idées : tout cela envoie un signal fort aux responsables politiques. Les habitants des quartiers populaires doivent prendre toute leur place dans le débat public.

Question : Certains estiment que la politique municipale reste éloignée des préoccupations des quartiers populaires. Partagez-vous ce constat ?

D A : Je ne partage pas totalement ce constat. La politique municipale est par définition une politique de proximité, qui traite de sujets concrets comme le logement, les transports, la sécurité ou l'éducation. Il peut arriver que certains habitants aient le sentiment d'un éloignement des élus après les élections, mais les services municipaux et les acteurs locaux continuent d'agir au quotidien.

Question : Si vous êtes élu, quelles actions concrètes portez-vous pour promouvoir l'égalité des chances ?

D A : Notre priorité sera de rendre l'égalité des chances réelle et concrète. Cela passera notamment par l'éducation et l'accompagnement des jeunes des quartiers défavorisés. Nous voulons mettre en place des programmes de mentorat, des ateliers de préparation aux concours et travailler avec les associations pour repérer et accompagner les talents. L'accès aux postes de responsabilité devra se faire dans la transparence, sur la base du mérite et de l'égalité de traitement.

Question : En quoi votre candidature peut-elle incarner un renouvellement politique à Nice ?

D A : Ma candidature incarne modestement un renouvellement générationnel, mais aussi une nouvelle manière de faire de la politique à Nice. Pendant longtemps, certains profils étaient peu représentés dans la vie politique locale. Aujourd'hui, les choses évoluent. Nous voulons porter une nouvelle génération engagée sur des sujets essentiels comme le logement, l'égalité des chances ou l'avenir des jeunes. J'invite les Niçoises et les Niçois à s'intéresser à la vie publique, à débattre et à voter. Les 15 et 22 mars prochains, je les appelle à soutenir la liste « Unis pour Nice », qui porte un projet ambitieux pour l'avenir de la ville.

Propos recueillis par
Mohamed Ali Nasra

GRÈVE ILLIMITÉE AU CHN EL-MAAROUF :

Les contractuels réclament une revalorisation de leur salaire

Le collectif du personnel soignant contractuel du Centre Hospitalier National El-Maarouf a déclenché une grève illimitée à compter du lundi 9 mars. Réunis le week-end dernier pour d'un point de presse, ces agents ont exprimé leur ras-le-bol face à des salaires qu'ils jugent dérisoires et à des conditions de travail qu'ils qualifient de précaires.

À cœur du litige figure l'écart salarial entre les fonctionnaires de l'hôpital, dont les rémunérations débutent autour de 100 000 francs comoriens, et les contractuels, qui perçoivent environ 57 500 francs. Une différence de traitement jugée

inacceptable par le collectif, qui réclame un alignement immédiat des salaires. « Le Code du travail interdit toute disparité salariale. Il n'autorise pas qu'un salarié gagne deux fois moins qu'un collègue ayant le même profil, les mêmes fonctions et les mêmes responsabilités », a dénoncé Zainoudine, porte-parole des agents contractuels, lors de cette rencontre avec la presse. Au-delà de la question salariale, les grévistes dénoncent également le montant de la prime de garde, actuellement fixé à 3 000 francs comoriens. Ils demandent qu'elle soit portée à 5 000 francs, estimant que cette indemnité reste insuffisante pour couvrir les frais de transport et de subsistance,

notamment pour les agents venant de localités éloignées.

L'annonce de cette grève fait suite à un protocole d'accord signé en 2023 avec l'ancien directeur général de l'hôpital, Nicolas Moussa M'madi. Selon les contractuels, cet accord, qui portait sur cinq points essentiels, n'a jamais été appliqué. Une situation qui ravive aujourd'hui les tensions, alors même qu'un autre accord avait été conclu fin 2024 entre la direction de l'hôpital et les agents contractuels afin de mettre un terme aux mouvements sociaux récurrents. Cet engagement prévoyait notamment l'alignement des salaires, la régularisation des primes de garde et l'amélioration

des conditions de travail. Mais faute d'avancées concrètes, les contractuels disent avoir décidé de passer à une nouvelle étape dans leur mobilisation.

En soutien au mouvement, Ibrahim Omar, secrétaire de la Confédération des travailleurs et travailleuses des Comores, a justifié le recours à une grève sans préavis. Selon lui, « il n'était pas nécessaire de déposer un préavis dès lors qu'un protocole d'accord signé n'a jamais été appliqué ». Les professionnels de santé affirment par ailleurs être conscients des critiques formulées par les patients sur la qualité des soins. Pour eux, l'amélioration des conditions de travail constitue une

condition essentielle pour garantir des services de santé de meilleure qualité à la population. La reprise du travail, préviennent-ils, dépendra de la satisfaction de plusieurs revendications, notamment l'augmentation des salaires, la possibilité de cotiser à une caisse de retraite, ainsi que l'amélioration globale des conditions de travail, incluant l'accès à l'eau, à l'électricité et à des équipements adaptés. Dans l'attente d'éventuelles négociations, la situation s'annonce tendue au sein du principal établissement hospitalier du pays dès le début de la semaine.

Hamdi Abdillahi Rahilie

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE :

Abdallah Djoumoi suspecté d'agression sur son élève de 8 ans

Abdallah Djoumoi, instituteur de CE1 et CE2 à Ntsaoueni et ancien enseignant à Helendje, âgé d'une soixantaine d'années et divorcé depuis plusieurs années, a été interpellé pour des faits de viol sur une mineure de 8 ans, l'une de ses élèves. Le lundi 09 mars dernier, le dossier a atterri au bureau du parquet de la république.

Cette affaire d'une gravité inouïe a récemment été signalée dans la région de M'boudé. L'alerte a été donnée par la famille adoptive d'une fillette de 8 ans, originaire de Mwali et résidant à Mwadja. Face aux douleurs abdominales persistantes dont se plaignait l'enfant et à ses difficultés à se déplacer, ses tuteurs l'ont conduite à l'hôpital pour une consultation. Les examens médicaux ont révélé des traumatismes

physiques graves compatibles avec des agressions sexuelles répétées. Interrogé par nos soins, le substitut du procureur, Ahamada Djafar, a dénoncé un « monde monstrueux » et a assuré que tout coupable serait puni conformément à la loi. Il a également souligné la nécessité de renforcer la sensibilisation de la population pour prévenir ces violences sexuelles et protéger les enfants.

Suite à cet acte criminel, la directrice des Affaires sociales, Protection des enfants et des femmes, responsable des services d'écoute de Ngazidja, a fait une déclaration officielle : « Je condamne avec force le viol d'une fillette de 8 ans, élève à Mboude, acte insoutenable durant ce mois de Ramadan. Solidarité totale avec la victime et sa famille. Le service d'écoute assure la prise en charge psychologique, médicale et juridique, et renforce la sensibilisation communautaire pour

protéger nos enfants et garantir que justice soit rendue », a-t-elle déclaré. Elle a rappelé que toute violence sexuelle sur un enfant est un délit grave et que « les auteurs doivent répondre devant la justice. Nous appelons la population à signaler tout cas afin de briser le silence ».

La société comorienne est profondément choquée par ce crime. Les mères s'indignent et demandent que l'État comorien et le qadi prennent leurs responsabilités pour prévenir et punir de tels actes. Asnaou Hassani, mère de trois enfants, a exprimé son effroi : « Nous vivons dans une société de monstres. De nos jours, nous, les mères, vivons dans la peur. Nous n'osons plus envoyer nos enfants au quartier chercher du sel ou du sucre, de crainte qu'un individu mal intentionné leur fasse du mal. Le président doit prendre la décision de punir sévèrement toute personne

qui viole un enfant, et le faire publiquement. C'est la seule solution pour que nos enfants puissent vivre en paix », a-t-elle déclaré avec gravité. Elle ajoute : « En plein mois sacré de Ramadan ! Et dire que nous sommes musulmans. Le qadi doit également intervenir et faire appliquer la loi islamique ».

La gendarmerie nationale de Moroni a confirmé que le suspect Abdallah Djoumoi est en garde à vue. Pour le bon déroulement de l'enquête, elle n'a fourni aucune information supplémentaire, précisant qu'il s'agit d'une « enquête criminelle ». Le substitut du procureur Ahamada Djafar a dénoncé le « monde monstrueux » dans lequel vit la population comorienne et a rassuré que « tout coupable aura sa peine méritée ». Il a également mentionné qu'un autre cas de viol sur un enfant de 3 ans avait été signalé récemment et que le dossier était déjà pris

en charge, appelant à une sensibilisation accrue contre ces violences sexuelles.

Une source a affirmé qu'il y a 10 ans, Abdallah aurait été impliqué dans une tentative de viol. Un ancien élève à lui, a confié que cette histoire ne le choque pas, évoquant des attouchements sur de jeunes filles lorsqu'il enseignait à Helendje. Cette affaire suscite une vive émotion et une profonde indignation au sein de la population, particulièrement en cette période de Ramadan. Les réseaux sociaux sont devenus un espace où la population comorienne plaide, condamne et se soutient mutuellement. Une enquête préliminaire a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes des agressions et établir l'ampleur des faits reprochés à l'enseignant.

El-Aniou Fatima

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE À MOHÉLI

50 cartons de cuisses de poulet avariées détruits à Mbangani

En plein mois de ramadan, les autorités sanitaires de Mohéli ont procédé à la destruction de 50 cartons de cuisses de poulet avariées ce dimanche 8 mars à Mbangani. L'opération, menée par l'Institut national pour la recherche en agriculture, pêche et élevage (INRAPE) avec l'appui de la gendarmerie nationale, vise à protéger les consommateurs contre la circulation de produits impropres à la consommation.

Une importante cargaison de cuisses de poulet en provenance d'Anjouan a été détruite ce dimanche 8 mars à Mbangani, dans l'île de Mohéli. Au total, 50 cartons de produits carnés avariés ont été brûlés lors d'une opération supervisée par l'INRAP (Institut national pour la recherche en agriculture, pêche et élevage), avec l'appui de la gendarmerie

nationale. Selon les responsables de l'INRAPE, ces produits présentaient déjà des signes avancés de dégradation dès leur arrivée au port de Bazar Fomboni, après leur transport par vedette depuis Ndzuani. Le directeur régional de l'INRAP à Mohéli, Mhadji Nourdine, explique que la cargaison avait fait l'objet d'une première

inspection dès son débarquement.

« Nous avons procédé à une opération de destruction de 50 cartons de cuisses de poulet en provenance d'Anjouan, après une inspection réalisée le vendredi 6 mars 2026 à leur arrivée au port de Bazar Fomboni. Lors de ce contrôle, nous avons constaté que ces produits étaient déjà en état de putréfaction.

Nous avons donc immédiatement déclenché la procédure : établissement d'un procès-verbal, puis destruction totale de la marchandise », a-t-il déclaré. L'opération de destruction s'est déroulée dans la localité de Mbangani près de Djoiezi, sous la surveillance des autorités, afin d'éviter toute récupération ou revente frauduleuse de ces produits dangereux. Les responsables de l'INRAP rappellent que ce type d'intervention n'est pas une première à Mohéli. À plusieurs reprises, des cargaisons de produits alimentaires impropres à la consommation ont été interceptées puis détruites afin de préserver la sécurité alimentaire de la population.

Face à ces incidents répétés, le directeur régional de l'INRAP appelle les importateurs à plus de vigilance dans la gestion de leurs produits. « J'invite les importateurs de l'île à bien contrôler leurs mar-

chandises dès le départ chez leurs fournisseurs et à veiller aux conditions de transport et d'embarquement. L'INRAP peut également jouer un rôle de conseil sur les méthodes de conservation et de transport des produits carnés afin d'éviter ce type de pertes », a-t-il indiqué. Il rappelle également que lorsque les conditions d'exportation ne sont pas respectées, les importateurs peuvent, dans certains cas, engager des démarches de remboursement auprès de leurs fournisseurs. Cette opération rappelle une nouvelle fois l'importance du contrôle sanitaire des denrées alimentaires circulant entre les îles, particulièrement durant une période sensible comme le mois de ramadan, où la consommation de produits alimentaires connaît une forte hausse.

Riwad



50 cartons de mabawa avariés incinérés.

ASSURANCE MALADIE GÉNÉRALISÉE :

Un plan de communication adopté pour 2026

Réunis le jeudi 05 mars dernier à Itsandra, des responsables institutionnels et partenaires techniques ont validé la stratégie de communication 2026 de l'Assurance Maladie Généralisée (AMG). L'objectif est de mieux informer la population sur ce mécanisme de protection sociale récemment lancé et d'encourager l'adhésion des ménages.

Le ministère de la Santé et de la Protection sociale a tenu, jeudi, un atelier de travail à l'hôtel Itsandra, afin d'examiner et d'approuver la stratégie ainsi que le programme opérationnel de communication de l'Assurance Maladie Généralisée (AMG) pour l'année 2026. Cette rencontre a rassemblé plusieurs institutions impliquées dans la mise en œuvre du dispositif, notamment les membres du sous-comité chargé de la communication au sein du comité technique multi-

sectoriel de l'AMG. Des représentants du ministère de la Santé, du ministère de l'Emploi et du Travail, de la cellule de communication gouvernementale rattachée au Secrétariat général du gouvernement, du Commissariat général du Plan, de l'ANAMEV, de l'Unité technique de gestion de l'AMG (UTGAM) ainsi que du Programme d'appui à l'AMG ont pris part aux échanges. Des partenaires techniques, dont l'Agence française de développement (AFD), étaient également présents.

Prenant la parole au cours des travaux, la coordinatrice du programme d'appui à l'AMG, Thouraya Said Abdou, est revenue sur l'introduction officielle du dispositif. Celui-ci a été inauguré le 14 décembre dernier à Mwali par le chef de l'État, marquant une étape majeure dans la mise en place d'un système de couverture sanitaire destiné à élargir l'accès aux soins dans

l'archipel. Quelques mois après cette étape symbolique, les autorités sanitaires souhaitent désormais renforcer la médiatisation autour de ce programme. L'ambition est d'expliquer plus clairement aux citoyens les procédures d'adhésion, les modalités de contribution ainsi que l'utilisation de la carte d'assurance.

Pour Housseine Ezidine, directeur de l'agence de communication Création Nextez, la réussite du dispositif dépend largement de la compréhension qu'en aura la population. Selon lui, beaucoup de patients doivent aujourd'hui régler l'ensemble des frais médicaux au moment de consulter, une situation difficile pour de nombreux ménages. Le système d'assurance publique vise justement à garantir un accès aux soins, en reposant sur un principe de solidarité entre ceux qui cotisent et ceux dont les dépenses sont prises en charge par l'État. Il estime également que la commu-



Validation du plan de communication de l'AMG.

nication devra être pensée de manière inclusive afin d'atteindre toutes les couches de la société. Radios, télévision, internet mais aussi d'autres canaux devront être mobilisés pour que chacun puisse être informé et comprendre les avantages du programme. À travers ce plan de communication, le ministère de la Santé entend ainsi intensi-

fier les actions de sensibilisation et accompagner progressivement l'intégration des ménages comoriens au dispositif de l'Assurance Maladie Généralisée, considéré comme un pilier du futur système de protection sociale du pays.

Mohamed Ali Nasra

CONFLITS COMMUNAUTAIRES :

Le Mouftorat met en garde contre toute fermeture de mosquées

Aux Comores, le Conseil du Fatwa du Mouftorat hausse le ton face à un phénomène jugé préoccupant : la fermeture de certaines mosquées et l'empêchement des fidèles d'y accéder pour résoudre des conflits communautaires. Dans un communiqué daté du 2 mars 2026, le Grand Mufti Cheikh Aboubacar Said Abdillah Djamalillail condamne fermement ces pratiques et appelle à l'unité, au respect des lieux de culte et aux valeurs fondamentales de l'islam.

En plein Ramadan, le Conseil du Fatwa du Mouftorat de l'Union des Comores a publié un communiqué pour condamner les atteintes portées aux mosquées dans certaines localités du pays. Le document, signé par le Grand Mufti Cheikh Aboubacar Said Abdillah Djamalillail, met en

garde contre la fermeture des mosquées et l'empêchement des fidèles d'y accéder comme moyen de pression dans les conflits communautaires. Selon le Mouftorat, un phénomène jugé « répréhensible » apparaît dans certains villes et villages. Il consiste notamment à fermer des mosquées, à retirer les tapis ou

encore à empêcher les fidèles d'y prier afin de contraindre les habitants à résoudre des différends communautaires. Face à ces pratiques, le Conseil du Fatwa se montre ferme. « Ces actes constituent un moyen illégal et un acte interdit en islam », lit-on dans le communiqué.

Ce dernier insiste également sur le respect des rites religieux et des lieux de culte. « Quiconque exalte les rites d'Allah, cela procède de la piété des cœurs », indique le communiqué en référence à la sourate Al-Hajj. Pour l'institution religieuse, préserver les mosquées et garantir l'accès des fidèles à la prière

demeure une obligation morale et religieuse. Dans son message, le Mouftorat appelle toutes les composantes de la société à privilégier le dialogue et les moyens légitimes pour résoudre les différends communautaires. « Nous recommandons aux jeunes ainsi qu'aux aînés de déployer des efforts pour résoudre les conflits par des voies légitimes », poursuit le communiqué. Le texte lance également un appel à l'unité nationale. « Attachez-vous fermement au câble d'Allah et ne soyez pas divisés », rappelle le Conseil du Fatwa en citant un verset de la sourate Al-Imran.

Le Mouftorat interpelle les autorités de l'État, les responsables des villes et villages ainsi que les oulémas et prédicateurs afin qu'ils dénoncent et empêchent ces pratiques. « Les autorités et les savants doivent empêcher de tels comportements arbitraires contraires aux enseignements de l'islam », souligne le communiqué. À travers cette prise de position, l'institution religieuse entend préserver le caractère sacré des mosquées et promouvoir la cohésion sociale dans l'archipel.

Ibnou M. Abdou

JOURNÉE DU 8 MARS :

Binti Mhadjou, un exemple de courage et d'engagement féminin

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, La Gazette des Comores met en lumière le parcours de Binti Mhadjou, journaliste et conseillère politique, décédée le 24 février dernier en Égypte. Son engagement professionnel et civique, son leadership et son investissement associatif en font une figure inspirante pour les femmes et les jeunes générations comoriennes.

Originaire de Heroumbili dans le Hamahamet au nord de Ngazidja, Binti Mhadjou est née à Mbéni le 24 décembre 1989. Durant son parcours, elle s'est distinguée très tôt par sa passion pour la communication et le journalisme. Après l'obtention de son baccalauréat en 2009, elle poursuit ses études au Sénégal, où elle décroche une licence en journalisme et communication à l'ISEG. Elle se perfectionne par des programmes de leadership pour jeunes Africains, notamment le prestigieux Young African Leaders Initiative (YALI), option « Civic Leadership », financé par l'USAID à Dakar, ainsi qu'une formation sur le journalisme en situation de crise organisée par la



Binti Mhadjou.

Commission de l'Océan Indien.

Professionnelle accomplie, Binti Mhadjou a marqué ceux qui ont travaillé à ses côtés par sa rigueur et sa constance. Chargée de communication au Syndicat National des Journalistes Comoriens (SNJC) jusqu'en 2024, elle a été saluée par l'organisation qui

estime que sa disparition brutale « laisse un vide immense au sein de la grande famille de la presse comorienne » et qu'elle « affecte profondément et plonge l'ensemble des journalistes comoriens dans la consternation et la douleur ». Elle rejoint ensuite le ministère des Affaires étrangères en tant que chargée de communication avant d'être promue conseillère politique du ministre. Elle poursuit sa mission avec la même exigence et le souci du service public.

Pour l'ORTC, elle reste « une voix familière et un visage respecté de nos foyers, qui a marqué l'histoire par son professionnalisme et son dévouement ». Binti ne s'est jamais limitée à ses fonctions professionnelles. Elle s'est investie dans le tissu associatif comorien comme membre fondatrice du Club Inner Wheel, et sur la scène internationale, en rejoignant un réseau africain de journalistes spécialisés dans la prévention des risques de catastrophes, formé par l'Union Africaine de Radiodiffusion (UAR). Ses actions visaient à sensibiliser le public et à protéger la communauté, contribuant ainsi à éveiller les consciences et à renforcer la solidarité. Deux semaines après son décès, les hommages

continuaient de défiler sur les réseaux sociaux, que ce soit de la part de sa famille, de ses amis, de ses collègues ou même de membres du gouvernement, témoignant de l'empreinte profonde qu'elle a laissée.

Elle a su inspirer plus d'une personne par son habillement élégant, sa manière de s'exprimer et sa capacité à s'entendre avec tout le monde, laissant dans le cœur de ses proches et de ses admirateurs des souvenirs indélébiles. Sa disparition a profondément ému ses collègues et amis. À travers ce portrait, La Gazette des Comores souhaite rappeler que la vie de Binti Mhadjou ne se mesure pas seulement à ses titres ou fonctions, mais à l'impact de ses actions, à la manière dont elle a marqué les esprits et à la force de son exemple. En ce 8 mars, elle incarne une femme qui a su allier excellence professionnelle, engagement civique et leadership féminin, inspirant celles et ceux qui aspirent à contribuer positivement à leur communauté. Son héritage et son exemple resteront gravés dans nos mémoires, inspirant sa famille, ses proches et toute la nation.

Mohamed Ali Nasra

CÆLACANTHES :

Velud, s'est engagé jusqu'en 2028

C'est officiel, Hubert Velud est le nouveau sélectionneur des Coelachantes. Le coach français s'est engagé avec la Fédération de Football des Comores jusqu'en 2028. Il remplace en cela, Stefano Cusin, qui avait pourtant réussi à placer les Verts en tête de leur groupe de qualification pour la CAN 2025, mais qui avait échoué à atteindre les 1/8e de finale, la meilleure performance comorienne en Coupe d'Afrique des Nations.

"L'objectif, je pense qu'une participation régulière des Comores à la CAN est très importante pour la visibilité, au niveau de la marge de progression de son football, c'est très important de se qualifier pour la CAN », a répondu en substance le nouveau sélectionneur des Verts, lors d'une conférence de presse tenue au stade Maluzini, pour sa présentation officielle. Hubert Velud, qui a été à la tête de plusieurs sélections africaine sait à quel point cette compétition compte pour les supporters et les dirigeants du football comorien. C'est pourquoi il espère inscrire l'équipe dans la régularité, en ce qui concerne sa participation en Coupe d'Afrique des Nations. Et pour y parvenir le sélectionneur a dit vouloir s'appuyer sur l'effectif existant, tout en pro-

mettant de travailler au niveau de la détection des talents comoriens, qui évoluent en Europe mais aussi sur le continent africain.

« Au niveau de la détection, il y'a un gros travail à faire, que ce soit en Afrique, dans le monde ou en Europe notamment. Avant de venir ici, j'ai listé une bonne centaine de possibilités de gens, qui ne sont pas encore internationaux, et donc il y'a un gros travail de détection avant de faire le tri » dit-il. Et Hubert Velud de continuer : « Il y'a un autre grand travail à faire, qui n'est pas facile celui-là, c'est peut-être de convoquer des joueurs de très haut niveau pour venir jouer pour les Comores. Des gens qui jouent en première division en France, je pense à certains joueurs qui n'ont pas encore été internationaux ». Répondant à une question d'un journaliste, sur le départ de Stefano Cusin, le Président de la FFC a voulu clarifier les choses, sur les rumeurs d'une absence de résultat.

« Je n'ai pas dit qu'on a eu de bons résultats. On a eu d'excellents résultats, on a même fini premier de groupe à la CAN. Mais dans le football, on ne peut s'arrêter que sur les résultats. Ça, s'est passé, on est parti à la CAN, on était premier au niveau des éliminatoires de la Coupe du monde, on était sur une bonne dynamique, et il faut essayer



Velud, avec le président de la FFC.

de trouver les raisons, pourquoi on a fait moins bien ». Et de continuer sur le caractère impitoyable du football de haut niveau : « Ce n'est nous, qui allons inventer la roue. Quand on a des résultats on est récompensé, quand on n'en a pas, rien que ça justifie ça justifie le changement d'un entraîneur. Nous notre objectif c'était de se qualifier pour les 1/8e de finale, par ce que on y avait été au Cameroun, voilà ».

Dissout, peu de temps après la CAN, le staff technique ne sera pas reconduit, le nouveau sélectionneur a déjà une équipe qui l'accompagnera. « Au niveau du staff purement technique, c'est à dire, adjoint, préparateur physique, entraîneur des gardiens, et plus tard j'espère, analyste vidéo, c'est moi qui l'apporte. Ensuite, tout ce qui est administratif, médical, intendant c'est comorien ». S'il n'a pas encore dévoilé la

liste des 23 qui vont disputer les FIFA series au Kazakhstan, le nouveau sélectionneur a déjà donné le ton sur son schéma préférentiel, qui est accès plus sur le jeu offensif « Moi je suis porté plus vers l'offensive et je pense que les Comores ont les joueurs qui ont cette capacité » devrait-il répondre à un journaliste.

Imtiyaz

CULTURE :

L'art de la poterie, un héritage à préserver

La grande salle de l'Alliance Française de Moroni s'est transformée en véritable atelier d'art, le samedi 7 mars dernier.

Malgré un ciel nuageux, le public s'est déplacé nombreux pour assister à une rencontre exceptionnelle avec Moussa Abdou, l'un des derniers gardiens de la poterie traditionnelle comorienne. L'ambiance était à la fois solennelle et chaleureuse.

Autour de l'artisan, le silence devenait respectueux dès que ses mains se mettaient à travailler la terre, tandis qu'il expliquait avec précision les différentes étapes de la fabrication. À une époque dominée par le plastique et les produits importés, voir naître une forme élégante à partir d'une simple motte d'argile a fasciné les visiteurs de toutes générations. Petits et grands suivaient la démonstration avec attention : certains multipliaient les questions sur l'origine des pigments ou la résistance des pièces, tandis que d'autres demandaient l'aide du maître potier pour s'essayer eux-mêmes à l'exercice. Parmi les participants, Amina,

étudiante en lettres modernes françaises, ne cachait pas son émotion : « C'est une véritable révélation pour moi. J'ai été frappée par la plasticité de l'argile brute. Observer les gestes tech-

niques de Monsieur Moussa et voir ces objets prendre vie sous nos yeux est tout simplement magnifique », confie-t-elle.

Le parcours de Moussa Abdou, potier émérite qui animait l'ate-



Moussa Abdou, l'un des derniers gardiens de la poterie.

lier, témoigne d'une résilience façonnée dans la terre et le feu. Depuis ses débuts à l'école primaire de Foumbouni, où il sculptait déjà le bois de coco pour subvenir à ses besoins, jusqu'à son départ en Égypte en 2002 pour se perfectionner dans l'art de la céramique et de la porcelaine, son parcours est guidé par une ambition constante. Malgré des opportunités en Europe et au Moyen-Orient, il a choisi de rentrer aux Comores dès 2005, déterminé à mettre ses connaissances au service de son pays. Son objectif c'est de valoriser les ressources locales, notamment le kaolin et l'argile, afin de développer une véritable industrie de la céramique. Pour lui, la création dépasse le simple cadre d'un métier, elle constitue une mission patriotique. Il est convaincu que le potentiel de l'archipel réside dans la transformation et la valorisation de ses propres matières premières.

La transmission occupe également une place centrale dans sa démarche. L'artisan nourrit l'ambition de mettre en place un projet de formation afin d'initier de jeunes apprentis à ce métier ancestral. « Il faut que les jeunes géné-

rations s'intéressent à nouveau à la poterie et perpétuent ce savoir-faire », insiste-t-il. Aujourd'hui soutenu par l'Ambassade de France aux Comores pour former une nouvelle génération de vingt potiers, il voit progressivement son rêve prendre forme. Au-delà de la démonstration artistique, cette rencontre a rappelé l'importance de préserver un métier devenu rare. Car Moussa Abdou n'est pas seulement un artisan : il est le dépositaire d'un savoir-faire ancestral, un créateur dont le travail participe pleinement à l'identité culturelle de l'archipel.

« Valoriser ce métier, explique-t-il, c'est s'assurer que la flamme de la tradition continue de briller au cœur de la modernité. » En quittant l'atelier, une certitude s'imposait : au-delà des objets façonnés sous nos yeux, Moussa Abdou modèle aussi une part de l'âme d'une nation. La poterie apparaît ainsi comme un héritage précieux que nous ne pouvons, sous aucun prétexte, laisser disparaître.

Hamdi Abdillahi Rahilie

United Nations  Nations Unies

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

TRIBUNE LIBRE PUBLIÉE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Le 8 mars 2026

Journée internationale des femmes : huit mesures pour un monde plus égalitaire

Cela fait près d'une décennie que je suis à la tête de l'Organisation des Nations Unies et, durant cette période, j'ai vu le monde être sans cesse mis à l'épreuve – par les chocs climatiques, l'aggravation de la pauvreté, des conflits violents et le rétrécissement de l'espace civique.

J'ai aussi vu de nombreuses solutions prendre racine. Ces solutions avaient toutes un dénominateur commun : les femmes.

Alors que la Journée internationale des femmes est célébrée dans le monde entier, il est temps de reconnaître que l'inégalité de genre est le plus grand défi de notre époque en matière de droits humains, et que la promotion de l'égalité est l'un des principaux moteurs du développement durable et de la paix.

Les huit mesures ci-dessous sont tirées de ma propre expérience, et inspirées par l'action du système des Nations Unies et des mouvements de la société civile à travers le monde. Elles visent à promouvoir les droits des femmes et à obtenir des résultats concrets.

1. Rééquilibrer le pouvoir

L'égalité des genres est une question de pouvoir. Or, les institutions qui façonnent notre monde sont toujours dominées par les hommes. La montée de l'autoritarisme accentue ces inégalités, fait reculer des acquis obtenus de haute lutte – des pratiques équitables au travail aux droits reproductifs – et renforce les préjugés raciaux et sexistes qui empêchent les femmes d'avancer. L'égalité des genres élève les sociétés. Lorsque le pouvoir est partagé, la liberté grandit.

2. Faire de la parité une priorité

Les femmes sont largement sous-représentées au sein des gouvernements et des conseils d'administration à travers le monde. À l'ONU, nous nous sommes fixé comme objectif de faire de la parité des genres une priorité, à commencer par les postes de direction. Nous avons atteint cet objectif en élargissant la recherche de candidates qualifiées, sans abaisser nos exigences. L'ONU en ressort plus forte, avec une culture au travail améliorée et une prise de décision plus inclusive. Le constat est sans appel : lorsque les institutions choisissent l'égalité, les résultats suivent.

3. Miser sur l'investissement le plus rentable

Investir dans les femmes est extrêmement rentable. Chaque dollar dépensé dans l'éducation des filles rapporte près du triple, et chaque dollar investi dans la santé maternelle et la planification familiale génère des bénéfices plus de huit fois supérieurs. Les politiques de soutien aux familles, tels les services de garde d'enfants et les soins aux personnes âgées, renforcent les communautés et libèrent encore davantage la croissance. Prises ensemble, ces mesures jettent les bases nécessaires pour réduire les disparités entre les femmes et les hommes – réduction qui peut faire augmenter le revenu national de près de 20 %.

4. Faire participer les femmes aux processus de paix

Les accords de paix sont plus durables quand les femmes participent à leur négociation et à leur mise en œuvre. Pourtant, dans de trop nombreux conflits – notamment à Gaza, en Ukraine et au Soudan –, les femmes sont largement exclues des discussions, alors même qu'elles sont les plus lourdement touchées par la guerre. À une époque marquée par une instabilité croissante, l'inclusion ne constitue pas un symbole : c'est un moyen de stabiliser plus rapidement un monde fracturé.

5. Mettre fin à la discrimination juridique

À travers le monde, les femmes ne détiennent que 64 % des droits juridiques dont jouissent les hommes. En de nombreux endroits, elles ne peuvent pas être propriétaires, travailler librement ou demander le divorce. Même lorsque des mesures de protection sont en place, les femmes ont plus de difficultés à obtenir une assistance juridique ou à être entendues par les tribunaux. Chaque pays doit s'engager à abolir les lois discriminatoires et à faire respecter les droits dans la pratique.

6. Tolérance zéro pour la violence de genre – et pas d'excuse

La violence à l'égard des femmes est une urgence mondiale, enracinée dans l'inégalité et entretenue par le silence. Toutes les femmes et toutes les filles ont le droit de vivre à l'abri de la peur. Pourtant, la violence de genre – y compris l'exploitation et les violences sexuelles – reste une violation effroyable de la confiance et de l'humanité. Nous devons la combattre partout, sans la moindre tolérance, établir les responsabilités à tous les niveaux, et apporter un soutien indéfectible aux survivantes.

7. Déprogrammer les préjugés

Les femmes ne représentant qu'un quart du personnel du secteur des technologies, les préjugés sont programmés dans les systèmes qui façonnent notre vie quotidienne. Dans le même temps, la misogynie explose sur Internet. Les entreprises du secteur et les pouvoirs publics doivent agir ensemble pour créer des espaces numériques sûrs et



António Guterres SG de l'ONU.

inclusifs, et le monde doit faire plus pour lever les obstacles auxquels se heurtent les filles dans le domaine des sciences et des technologies.

8. Placer le genre au cœur de l'action climatique

Les changements climatiques sont sexistes. Les femmes sont souvent les dernières à manger en cas de crise alimentaire et sont davantage exposées au danger dans les situations d'urgence. Les filles sont davantage exposées au risque de mariage précoce lorsque les moyens de subsistance s'effondrent. Mais les femmes montrent également la voie en matière de solutions climatiques : elles font progresser la législation verte, donnent de la force aux mouvements mondiaux et sont le moteur du changement sur le terrain. Un monde viable exige des politiques climatiques sensibles aux questions de genre, notamment pour garantir l'égalité d'accès aux emplois verts, une meilleure protection en cas d'urgence et la pleine participation à la prise de décisions en matière d'environnement.

Partout dans le monde, j'ai vu ces huit solutions mises en pratique : dans des zones de guerre comme dans des efforts de relèvement, dans des parlements et des salles de classe, au sein d'organisations et de communautés.

Si les dirigeants prennent au sérieux l'égalité des genres et s'engagent dès maintenant à les appliquer, nous changerons le monde, pour les femmes et les filles, et pour nous tous.